

Droit de l'aide au logement

Par bosoi, le 28/10/2015 à 17:51

Bonjour,

Mon problème qui se pose est le suivant: J'ai effectuer une demande de logement en JUILLET 2015, la CAF ma informer que j'avais droit de l'aide au logement a partir du 1er OCTOBRE 2015 (qui sera verser le 5 novembre 2015). Or , mon bailleur me réclame de payer la totalité de mon loyer en octobre !

Es ce normal?

Vu que novembre il vont recevoir l'aide au logement de OCTOBRE! Pourquoi doit je payer mon loyer plein en OCTOBRE ?[smile17]

Merci de bien vouloir répondre à ma question svp.